SYNDICAT MIXTE ESPACE DE RESTITUTION DE LA GROTTE CHAUVET-PONT D'ARC

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 18 JUIN 2025

Date de convocation du Comité Syndical : 10/06/2025

Nombre des Membres en exercice au jour de la séance : 10

Présidente : Isabelle MASSEBEUF

Présents : Isabelle MASSEBEUF, Virginie BONNET-FERRAND (visio), Patricia PICARD (visio) représente Chloé DELEUZE-DALZON, Laurent UGHETTO, Matthieu SALEL, Carine VIDAL

Absents ou excusés : Fabrice BRUN (donne pouvoir à Isabelle MASSEBEUF), Sandrine GENEST, Jean-Yves MEYER, Chloé DELEUZE-DALZON représentée par Patricia PICARD

N° 20

DEPOT DU FONDS PHOTOGRAPHIQUE DES INVENTEURS AUPRES DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE L'ARDECHE

Rapporteur: Matthieu SALEL

Le Comité Syndical,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu Le Code de la Propriété Intellectuelle
- Vu Les délibérations n°2024-21 du 4 avril 2024, n° 2024-24 et 2024-25 du 17 juin 2024
- Vu le rapport de Madame la Présidente

APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE les termes de la convention de dépôt du fonds photographique des inventeurs auprès du service des archives départementales de l'Ardèche

AUTORISE la Présidente à signer la convention de dépôt du fonds photographique des inventeurs auprès du service des archives départementales de l'Ardèche jointe en annexe.

Délibération n° 20 adoptée à l'unanimité

Pour: 7

Contre: 0

Abstention: 0

La présente délibération a été transmise au représentant de l'Etat le :

et publiée le :

Et a signé Pour le Syndicat Mixte Espace de Restitution de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc

La Présidente du Syndicat Mixte,

Isabelle MASSEBEUF